

Message de la présidente de la

90^{ème} chambre du tribunal correctionnel francophone de Bruxelles

Suite à la crise sanitaire, les dossiers et prononcés fixés aux audiences du lundi (matin et après-midi) de la 90^{ème} chambre du tribunal correctionnel francophone de Bruxelles seront remis d'office.

Actuellement ces dossiers sont remis :

- au 27 avril pour les prononcés,
- au 25 mai pour les dossiers au fond.

Conformément aux recommandations et instructions, les avocats et personnes concernées sont invités à ne pas se présenter aux audiences de la 90^{ème} chambre auxquelles des affaires non urgentes seraient fixées.

Des informations complémentaires seront communiquées par le même canal en fonction de l'évolution de la situation.

Les questions particulières à propos des dossiers fixés devant la 90^{ème} chambre peuvent être directement transmises via l'adresse 90tpifrbxl@gmail.com plutôt que posées au greffe, déjà surchargé.